

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 août 2023 à 20h30

Personnels, gestion des emplois et des compétences, formation

04 - Evolution du poste de responsable de la cuisine centrale

Régis PICOT donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R.2313-3 et L.2313-1,

Vu l'article L313-1 du Code général de la fonction publique qui stipule que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Il appartient au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services (création – suppression – modification de la durée hebdomadaire d'un poste), même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le poste permanent de responsable de la cuisine centrale est actuellement ouvert sur le grade d'agent de maîtrise territorial.

Toutefois, les missions exercées, tant par leur technicité que par leur niveau de responsabilité et l'implication nécessaire au bon fonctionnement de la cuisine, correspondent tout-à-fait à la définition des métiers exercés par les techniciens territoriaux.

De plus, les missions de ce poste évoluent à compter de la rentrée scolaire de septembre 2023. En effet, la préparation des repas servis jusqu'à présent aux enfants des écoles de la commune déléguée de Vire est étendue à trois autres communes déléguées, à savoir Vaudry, Maisoncelles la Jourdan et Saint Germain de Tallevende, ce qui génère un accroissement de responsabilité et d'encadrement.

Il est donc demandé au conseil municipal d'ouvrir le poste de responsable de la cuisine centrale sur le grade de technicien territorial, avec la possibilité de recruter sur cet emploi, en cas de recherche infructueuse d'un candidat statutaire, un contractuel sur la base de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique. Dans ce cas, le contrat sera établi pour une période maximale de trois ans renouvelable conduisant à un C.D.I. à l'issue d'une durée de six ans.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De créer un emploi permanent à temps complet sur le grade de technicien territorial,
- D'adopter la proposition de permettre le recrutement de ce technicien sur la base de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique, dont le contrat sera établi pour une période maximale de trois ans renouvelable conduisant à un C.D.I. à l'issue d'une durée de six ans,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082904-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023
Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/04 du 29 août 2023 à 20h30



- D'adopter ces modifications au sein du tableau des emplois et des effectifs,
- De préciser que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans cet emploi sont inscrits au budget,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mettre en œuvre cette délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	45	8
Vote Pour	45	8
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

Le Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Marc ANDREU SABATER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082904-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023

Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/04 du 29 août 2023 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 37

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant
donné pouvoir : 08

Nombre de membres absents: 0

Le 29 Août 2023, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 23 Août 2023.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 23 Août 2023.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
ANDREU SABATER Marc	<input checked="" type="checkbox"/>			
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARY Gérard	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri		<input checked="" type="checkbox"/>		Joël DROULLON
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien		<input checked="" type="checkbox"/>		Nicole DESMOTTES
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie		<input checked="" type="checkbox"/>		Gilles MALOISEL
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082904-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023
Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/04 du 29 août 2023 à 20h30

MALLÉON Philippe	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		Martine ROBBES
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		Philippe MALLEON
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		Michel LELARGE
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		Régis PICOT
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		Dimitri RENAULT
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEVERRIER Rosine	<input checked="" type="checkbox"/>			
GELEZ Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20230829-D2023082904-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/08/2023

Publication : 31/08/2023

Délibération n°2023/08/29/04 du 29 août 2023 à 20h30

Le maire de Vire Normandie informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.